



Dossier de presse

10 décembre 2015

6^E JOURNÉE DE LA PERFORMANCE JURIDIQUE

Contacts Presse

Agence PRformance

Laurent Durgeat
+33 1 56 03 55 47
+33 6 03 00 36 03
legalsuite@prformance.com

Legal Suite

Awatif El Hilali
Département Marketing et Communication
+33 1 41 38 75 72
+33 6 35 23 00 64
ahilali@legal-suite.com

www.legal-suite.fr – www.jpj-legalsuite.com

SOMMAIRE

1. Legal Suite : la référence des solutions juridiques d'entreprises
2. Legal Suite, 15 années de passion de l'Informatique Juridique
3. 15 années d'Expertise : 15 dates clé
4. Dépense juridique : la table-ronde
5. Trophées 2015 : les projets récompensés

1. Legal Suite : la référence des solutions juridiques d'entreprises

Fondée en 2000, Legal Suite est le spécialiste des solutions logicielles globales de gestion des fonctions juridiques et administratives. Ses équipes conçoivent et déploient un progiciel intégré, sécurisé et évolutif qui répond aux besoins des juristes d'entreprise et professionnels de droit des affaires, dans les secteurs public et privé.

Dès ses origines, Legal Suite s'est intéressée aux réelles attentes des juristes, en concevant un progiciel modulaire de gestion, dédié aux différents domaines du droit des affaires parmi lesquels : conseil ; contrats ; contentieux ; assurances ; sociétés ; Marques et brevets ; Délégations de pouvoirs et de signatures ; Baux commerciaux et Immobilier ; et plus récemment d'une solution de E-Billing (facturation électronique pour rationaliser les coûts et maîtriser les honoraires d'avocats).

Cette offre globale au service des juristes d'entreprise et des gestionnaires, est à même de couvrir les principaux domaines de droit d'affaires. Sa vocation première est de fournir un outil de gestion automatisé et sur mesure, permettant de capitaliser sur le savoir-faire des juristes et faciliter le pilotage de leurs missions au service de la gestion du risque et de la conformité.

Aujourd'hui, Legal Suite, implantée en France, en Europe et en Amérique du Nord, compte plus de **500 références** dans le monde tous secteurs confondus, plus de **950 projets** de Systèmes d'Information Juridique et **35 000 utilisateurs** à travers le monde.

Fiche d'identité de Legal Suite

Legal Suite en quelques chiffres :

- Plus de **500 clients**
- Plus de **850 projets** d'informatique juridique gérés
- Plus de **25 000 utilisateurs** ans le monde
- **Hausse du chiffre d'affaires** en 2014 de **24 %** par rapport à 2013
- **10 % du CA** investi en **Recherche & Développement en 2014**
- Legal Suite classé au **86ème rang** des 3000 éditeurs de logiciels français en 2013
- **65 collaborateurs** dans 3 filiales (Europe, Canada, USA)
- Mai 2013 : Legal Suite est nommé « Cool Vendor » par Gartner, catégorie Entreprise

Contract Management (ECM)

- Novembre 2013 : Legal Suite fait son entrée dans le **Magic Quadrant de Gartner**, catégorie Entreprise Legal Management (ELM). Elle est la seule entreprise française parmi les huit majeures mondiales figurant dans le rapport.

- Legal Suite est référencé « *Sample Vendor* » dans les rapports Gartner 2014

“Procurement and Sourcing Solutions”

“Governance, Risk and Compliance Technologies”

“Back-Office Analytic Applications”

Implantations

Legal Suite USA

1512 11th Street
Santa Monica, CA 90401
Téléphone : +1 323 206 553
Fax : +1 323 207 3883
contactusa@legal-suite.com

Legal Suite France (Siège Social)

65 rue Jean Jacques Rousseau
92150 Suresnes - France
Téléphone : +33 1 4138 7575
Fax : +33 1 4138 7580
contact@legal-suite.fr

Legal Suite Canada

420 Notre-Dame West - Suite 602
Montréal, QC H2Y 1V3
Téléphone : +1 514 937 3533
Fax : +1 514 937 9153
contact@legal-suite.com

2. Legal Suite, 15 années de passion pour l'Informatique Juridique



Patrick Deleau, Fondateur et PDG de Legal Suite

La naissance de Legal Suite en 2000, a eu comme point de départ la conception et la création d'un outil pratique de gestion des affaires juridiques, par Patrick Deleau, son fondateur, à l'époque Directeur juridique d'un groupe européen d'ingénierie. Devenue indispensable au pilotage des dossiers de sa Direction, et en l'absence de solutions similaires sur le marché, Patrick Deleau décide d'en faire un concept d'entreprise. Il crée Legal Suite en s'associant à Thierry Mallat, spécialiste des métiers de l'informatique et des nouvelles technologies.

« Notre légitimité sur le marché vient d'une profonde connaissance des métiers juridiques en France et dans le monde, ainsi que d'une expertise informatique de haut niveau menée par Thierry Mallat, co-fondateur et Directeur général de Legal Suite », explique Patrick Deleau, Président-directeur général, fondateur de Legal Suite.

Alliant expertise juridique et maîtrise des nouvelles technologies, Legal Suite, capitalise sur plus de 15 ans d'expérience et développe un savoir-faire de haute qualité pour apporter aux professionnels du droit des affaires, des solutions performantes, adaptées à leur contexte métier.

3. 15 années d'expertise : 15 dates clé

1994 : Patrick Deleau, directeur juridique groupe d'une société européenne d'ingénierie, ne trouvant pas sur le marché d'outil informatique adapté aux besoins de sa fonction, conçoit et réalise les premiers modules de la future solution logicielle Legal Suite, dédiés à la gestion des Consultations juridiques, des Contrats et de la Propriété intellectuelle.

1998 : percevant l'émergence d'un marché encore vierge, il fait appel à un ingénieur informaticien, Thierry Mallat, qui industrialisera l'outil spécifique initial, le complétant de deux autres modules destinés à gérer les Contentieux et le Budget d'une Direction juridique d'entreprise.

De nombreux responsables juridiques s'intéressent alors à cet outil de gestion nouveau et propre à leur métier. Le produit est ensuite développé et commercialisé sous le nom de Legal Suite®.

2000 : le succès se confirmant, la société Legal Suite SAS est créée en mars et enrichit son offre de deux modules : Sociétés et Bibliothèque.

2001 : la version intranet de la Legal Suite convainc les plus grands groupes et relie entre eux des centaines de juristes à travers le monde. Deux nouveaux modules spécialisés sont commercialisés : Gestion Immobilière - Baux commerciaux et Assurances.

2002 : devant l'intérêt croissant des Directions des Ressources Humaines pour son progiciel, Legal Suite développe une solution Affaires Sociales centrée sur la problématique juridique de la fonction RH (Gestion des contentieux sociaux, des contrats de travail, des relations avec les partenaires sociaux...).

2003 : Patrick Deleau est coopté en qualité de Président de la société au 1er octobre. Legal Suite signe un partenariat exclusif avec Bouygues Telecom qui complète son offre et enrichit sa gamme avec le lancement de Legal Business Act®, créateur intelligent de contrats.

2004 : Legal Suite voit sa politique de recherche et développement couronnée par le Trophée de la PME Innovante (catégorie Applications Web & e-business) pour son Legal Business Act® V2 dont le brevet lui assure le monopole d'exploitation de ce « créateur de contrats intelligent ».

En juin, Unilever France Services devient le 100ème client Legal Suite. En octobre, seconde consécration par la communauté juridique anglo-saxonne avec le « Legal IT Award » décerné à Edimbourg à la Direction juridique de Bouygues Télécom pour son utilisation de Legal Business Act®.

2005 : percée significative dans le secteur public avec la dématérialisation des Achats de la SNCF ; la gestion des risques et assurances du groupe La Poste ; la gestion de la valorisation de la recherche pour le CNRS.

Premières ventes en Suisse, en Belgique et au Maroc.

2006 : commercialisation de la Version 5 de sa Suite de gestion juridique intégrée ; Création de sa filiale LS Canada Inc., à Montréal.

2007 : signature du 200^{ème} client, Groupe RATP.

2008 : lancement de la solution Données personnelles ; Présentation, lors de la 3^{ème} édition de Journée de la Performance Juridique, d'Open Law™, premier portail juridique Intranet d'Entreprise.

2010 : Legal Suite fête ses 10 ans et son 300^{ème} client, la banque Natixis.

2012 : ouverture en janvier de la filiale américaine à Los Angeles ; Signature du 400^{ème} client, l'assureur Generali.

2013 : Lancement de la nouvelle génération de logiciels juridiques, GaLexy® ; Legal Suite est reconnu comme « Cool Vendor » par le cabinet Gartner et dans le prestigieux « Magic Quadrant » dans la catégorie Entreprise Legal Management (ELM), par le même cabinet. Legal Suite signe un partenariat stratégique avec Artemis (Finatech Group) au Maroc ; Legal Suite décerne le trophée du *Meilleur projet d'informatique juridique* à Attijariwafa Bank, premier groupe bancaire et financier du Maghreb, lors de la 5^{ème} édition de la Journée de la Performance Juridique, initiée par Legal Suite en 2006.

2014 : Un accroissement du chiffre d'affaires de 24% par rapport à 2013 ; Un portefeuille de commandes fermes à livrer (backlog) au 1er octobre 2014, sans précédent puisqu'il représente plus de 73 % de notre objectif de facturation pour 2015 et constitué de 68% de revenus récurrents (contrats de maintenance et abonnements SaaS).

Legal Suite est référencé « *Sample Vendor* » dans les rapports Gartner 2014

- "*Procurement and Sourcing Solutions*"

- "*Governance, Risk and Compliance Technologies*"

- "*Back-Office Analytic Applications*"

4. Dépenses juridiques : La table ronde

Le contexte économique fluctuant contraint les directions juridiques en entreprise à maîtriser la gestion de leurs budgets annuels et à démontrer de plus en plus leur valeur ajoutée. Longtemps considérés comme un centre de coût, ils entrent progressivement dans une logique de rentabilité. Réussir leur planification budgétaire ne relève plus d'un simple processus de prévision comptable mais d'une véritable stratégie de création de valeur opérationnelle, éminemment complexe.

Les intervenants de la table-ronde

Catherine Maguire-Vielle est Vice-Président & Assistant de General Counsel



Après des études de droit à l'université de Sheffield et au York College of Law, **Catherine Maguire-Vielle** intègre en tant qu'avocate le cabinet anglais Clifford Chance LLP en 1999, 5 ans à Londres et 2 ans en France. En 2006, elle rejoint la direction juridique de Carlson Wagonlit Travel, où elle occupe successivement les postes de Senior Corporate Counsel, d'Associate General Counsel et, depuis 2014, le poste de Vice President & Assistant General Counsel EMEA.

Carlson Wagonlit Travel

Carlson Wagonlit Travel (CWT) est un leader mondial spécialisé dans la gestion des voyages d'affaires, des réunions et des événements. Ses 19 000 collaborateurs sont présents dans plus de 150 pays et territoires. CWT sert les entreprises ainsi que les administrations et les organisations non gouvernementales de toutes tailles. En 2014, son volume d'affaires ventes a atteint 27.3 milliards de dollars US avec plus de 62 millions de transactions online et offline.

Nathalie Alzac est Directrice Juridique de la holding du Groupe Interpublic France



Nathalie Alzac est Directrice Juridique de la holding du Groupe Interpublic en France qu'elle a rejoint en 2001 pour créer « ab initio » le département juridique.

Elle supervise l'ensemble des affaires juridiques relatives aux filiales françaises et à leurs activités principalement centrées sur la communication publicitaire & digitale, le marketing, le conseil et l'achat d'espace, les relations publiques, le design de marques etc.

Après des études et un magistère en droit spécialisé dans les media et les nouvelles technologies, elle a rejoint le monde de la publicité à une époque où « les juristes n'existaient pas ». Elle affectionne particulièrement cet univers créatif qui se tient à la frontière des différentes disciplines du droit et en concentre les énergies.

Interpublic Group of companies est l'un des quatre grands réseaux publicitaires mondiaux aux côtés d'Omnicom, WPP et Publicis. Les entreprises d'IPG sont spécialisées dans plusieurs domaines tels que la communication, le marketing digital, la publicité, les relations publiques... Le Chiffre d'Affaires du groupe s'élève à près de 7.5 milliards de dollars en 2014 avec plus de 48 700 collaborateurs dans le monde.

Pierre Charreton est Secrétaire Général du groupe AREVA



Pierre Charreton est depuis juin 2011 Secrétaire Général du groupe AREVA.

Titulaire d'une licence en droit privé (Orléans 1973), son parcours professionnel est celui d'un manager de la fonction juridique au sein de grands groupes industriels français largement déployés à l'international.

Après des débuts au sein du Cabinet FIDAL, il a dirigé au cours des 25 dernières années les équipes juridiques des groupes FRAMATOME (secteur de l'énergie), THALES (secteur de la défense, aéronautique, spatial), FRANCE TELECOM / ORANGE (secteur des télécommunications) avant d'occuper le poste de Directeur Juridique du groupe AREVA en 2009.

Président d'Honneur de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), Pierre Charreton est également Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

AREVA

Areva est une multinationale française du secteur de l'énergie, oeuvrant principalement dans les métiers du nucléaire. Fin 2014, Areva et ses nombreuses filiales emploient 41 847 personnes dont environ 75 % en Europe, 13 % en Afrique et 12 % en Amérique. L'entreprise est présente au niveau industriel dans 43 pays et possède un réseau commercial dans 100 pays.

Stéphane Baller est associé du cabinet EY Société d'Avocats



Stéphane Baller est associé du cabinet EY Société d'Avocats depuis 2002, qu'il a rejoint en 2001 pour mettre en place un processus marketing et développement lors de la fusion avec les équipes Archibald Andersen et de la mise en place de la Loi de Sécurité Financière.

Ce travail sur "les clients de demain" l'a amené à concevoir la série des Observatoires (Politiques Budgétaires et Fiscales, Directions Fiscales, Directions Juridiques, Formations Juridiques et Fiscales) pour proposer des outils de mesure de l'évolution des grandes tendances du marché du droit.

EY Société d'Avocats

EY Société d'avocats, est un acteur majeur du droit et de la fiscalité en France. Il propose des solutions innovantes pour accompagner les entreprises dans la mise en oeuvre de leur stratégie de développement.

EY société d'Avocats compte aujourd'hui 576 avocats en France dont 130 spécialisés en droit des affaires.

5. Trophées 2015 : Les projets récompensés

Grand Lauréat et Trophée Entreprise Legal Management



TERRENA, Grand Lauréat des Trophées 2015, ou l'accord parfait entre réorganisation réussie et technologie Juridique

Terrena est un groupe coopératif agroalimentaire, **créé en 1887** regroupant aujourd'hui plus de **22 000 exploitations** agricoles et **12 779 salariés**. Son chiffre d'affaires en 2014 s'élève à **4.7 milliards d'euros**. Il milite pour établir un lien direct entre agriculteurs et consommateurs sous la bannière La Nouvelle Agriculture®.

Terrena a entrepris un vaste chantier de réorganisation de son service juridique en s'appuyant sur la mise en place d'un système d'information juridique placé sous la houlette de son Directeur Juridique, Bruno Orillon, épaulé par Virginie Lepée et Teddy Tristan, respectivement chef de projet métier juridique et chef de projet informatique. Dans ce cadre opérationnel, la société a intégré plusieurs outils juridiques stratégiques de Legal Suite, afin de préparer au mieux les 4 départements de son service juridique à affronter les défis de performance, dématérialisation et collaboration.

Meilleure efficacité des services, sortie d'une logique bureautique au bénéfice d'une information mieux structurée, mieux partagée et mieux suivie entre services, comptent parmi les bénéfices utilisateurs dont témoignent Terrena après la mise en place du projet baptisé « Themis ». Celui-ci centralise sur une même plateforme la gestion des Contrats, des Conseils, des Contentieux, des Assurances et de la Délégation de Pouvoirs et de Signatures de Terrena.

www.terrena.fr

Trophée Gestion des risques et des actifs



Dédiée exclusivement aux travaux publics, NGE est une entreprise française en croissance qui se développe autour de 6 métiers. En France et dans le monde, NGE participe à la construction de grandes infrastructures et à la réalisation des projets urbains ou de proximité.

NGE diffuse son savoir-faire et ses métiers sur l'ensemble du territoire national et emploie plus de **7500 personnes** dans **100 implantations** en France. Son chiffre d'affaires est de **1,4 milliards** d'euros en 2014.

La Direction Juridique et Assurance dirigée par Marc Petitjean, garantit la sécurité juridique des ingénieurs du Groupe et maîtrise les risques. Elle est donc fortement impliquée sur les marchés de la construction, les contentieux et bien sûr les aspects corporate et la souscription des polices d'assurance.

Le choix de s'équiper des modules Contentieux, Société et Annuaire de Legal Suite a participé à l'amélioration du suivi des dossiers (plusieurs centaines) et les 134 sociétés de son écosystème.

Données claires, directement opérationnelles sur la plateforme informatique pour ses 10 utilisateurs juristes, meilleure lisibilité des contentieux et gestion simplifiée des sociétés gérées, font partie des bénéfices les plus remarquables de l'outil.

www.nge.fr

Gouvernance juridique d'entreprise



Banque centrale, la Banque de France mène, dans le cadre de l'Eurosystème, des actions de politique monétaire. Ces actions garantissent le pouvoir d'achat de l'euro. Superviseur financier, la Banque de France surveille, pour le compte de l'Autorité de contrôle prudentiel, les établissements de crédit, les entreprises d'assurance et les mutuelles afin de protéger les clients et les assurés, et de garantir la stabilité financière.

Afin d'assurer ses activités de tenue des comptes bancaires, les métiers de la Banque de France doivent effectuer des contrôles pour **s'assurer de l'authenticité des donneurs d'ordre et de la validité de leurs pouvoirs.**

Pour assurer ces contrôles, la Banque de France s'est dotée d'un système d'information Legal Suite qu'elle a baptisé « SINUS 2 », permettant d'enregistrer et de vérifier des signataires et leurs signatures ainsi que leurs pouvoirs associés sur les comptes

Dans le cadre du projet « SINUS 2 », la solution Legal Suite permet :

- La gestion des pouvoirs de signataires sur des comptes, la gestion des objets de contrôle de pouvoir de type signature manuscrite.
- La ségrégation des accès utilisateurs sur les comptes et signataires.
- La gestion par profil des habilitations, l'audit de fin des actions utilisateurs et applicatives.
- La traçabilité complète des opérations : historisation des données et archivage légal des données de l'application.
- La gestion de différents profils utilisateurs et administrateurs.
- Le pilotage d'un scanner pour récupérer les signatures numérisées.

La Banque de France a pu compter avec LEGAL SUITE sur une solution basée sur un progiciel capable de s'adapter aux besoins des métiers et à l'organisation de travail de la Banque. La solution a pu répondre aux besoins, tout en assurant la ségrégation des données par métier. Compatible avec le reste des applications et outils de travail des métiers, elle a été intégrée au système d'information de la Banque de France.

www.banque-france.fr

Trophée Maîtrise Contractuelle (ex aequo)



Humanis, acteur de référence dans le monde de la protection sociale, occupe aujourd'hui une place prépondérante sur les métiers de la retraite complémentaire, de la prévoyance, de la santé et de l'épargne. Il est le résultat du rapprochement de 197 caisses de retraite, d'institutions de prévoyance et de mutuelles depuis près de deux siècles, et compte 6400 collaborateurs, répartis sur plus de 50 sites et 57 agences de proximité.

Sa mission de protection sociale consiste à offrir un service de plus en plus personnalisé à ses 10 millions de personnes protégées et 700 000 entreprises adhérentes.

La Direction Affaires Juridiques agit comme conseil juridique auprès de la Direction Générale et des différentes directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe avec pour objectif d'éclairer les choix et de sécuriser les intérêts de l'entreprise, son patrimoine et ses dirigeants.

Pour répondre aux impératifs de gestion de quelque **4100 contrats** au sein d'un Groupe multi-sites, le Groupe Humanis a fait le choix de migrer les données de son ancien système vers la solution LEGAL SUITE, afin de **contrôler** et suivre l'exécution des engagements contractuels et disposer d'un système **simple** mais **sophistiqué**, utilisable par tous et répondant à des besoins spécifiques.

LEGAL SUITE, adopté par plus de 107 utilisateurs, a été plébiscité pour les raisons suivantes :

- **L'outil est sécurisé stable mais évolutif** : capable de s'adapter aux exigences futures.
- Il permet de sécuriser les engagements contractuels.
- Il permet de **conserver l'antériorité** importée d'un autre système : migration des données.
- Il rend possible un **partage** renforcé de l'information contractuelle par l'utilisation généralisée de l'application.
- Il offre un **accès plus rapide** aux données grâce à des procédés de recherche diversifiés et à la visualisation des résultats.
- Il génère une **communication** accrue au sein de la direction juridique et auprès des autres directions avec l'activation des systèmes d'alertes.
- Il permet la **consolidation des contrôles** et **indicateurs** liés à l'activité contractuelle.

www.humanis.com

Trophée Maîtrise Contractuelle (ex aequo)



STEF est le **spécialiste européen de la logistique du froid** pour tous les produits agroalimentaires et thermosensibles. Notre mission est de créer un lien sécurisé entre l'industriel et les points de vente.

Le groupe exerce et conjugue tous les métiers du transport, de la logistique et des systèmes d'information pour tous les flux sous température contrôlée (-25°C / +18°C). Le groupe est présent dans **7 pays européens** : Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse.

Il s'appuie sur **16 000 collaborateurs** et des moyens techniques spécifiques : 225 plates-formes ou entrepôts, 2 025 véhicules et 2 150 remorques frigorifiques. En 2014, STEF a réalisé un chiffre d'affaires de 2 765,4 M€.

Jean Manuel Gonçalves – Responsable Juridique Groupe et Olivier Rigot-Muller - Responsable Juridique Réglementation et Contentieux aidé des équipes France (10 personnes) et International (Directions Juridiques en Italie et Espagne) ont mené un vaste chantier d'élaboration d'une contrathèque Groupe.

Cette plateforme unique vise à **centraliser dans une même base l'ensemble des engagements du Groupe** avec la possibilité d'un suivi automatique et la garantie de sécurisation des données.

Grâce aux outils Legal Suite en mode SaaS (Modules Contrats et Legal Business Act® - Générateur de contrats & Module Transverse), l'équipe projet de la Direction Juridique de STEF a pu atteindre ses objectifs :

- **Harmonisation** de la politique contractuelle du groupe grâce à l'accès rapide à des informations centralisées sur les engagements pris par le Groupe / tiers pour adapter la politique contractuelle
- **Centralisation** des contrats avec une gestion dynamique
- **Automatisation** pour assurer un meilleur suivi des échéances contractuelles

www.stef.com

Trophée Précurseurs



La Caisse d'Épargne Ile-de-France est une banque régionale du Groupe BPCE. Avec **3,4 millions de clients**, 650 000 sociétaires, **5000 salariés** opérant dans **459 agences**, la Caisse d'Épargne Ile-de-France est un acteur majeur du financement de sa région. Depuis près de 200 ans, la Caisse d'Épargne Ile-de-France accompagne les évolutions de la société. Avec une offre complète en bancassurance (collecte et gestion de l'épargne, crédits, moyens de paiement, gestion de patrimoine, assurance...), elle accompagne dans leurs projets l'ensemble des acteurs économiques, qu'ils soient particuliers, professionnels, entreprises, associations, collectivités.

La direction dont fait partie Bertrand de Kersabiec, Juriste Conseil, est en charge du Juridique d'exploitation. Elle traite en moyenne **2.000 dossiers de conseil interne** par an, portant sur le conseil juridique aux agences et services du siège, l'élaboration de la documentation contractuelle, la validation juridique des procédures, la participation à des projets liés à l'activité bancaire.

La fusion en 2008 de 3 Caisses d'Épargne situées en Ile-de-France a conduit la direction juridique à repenser sa façon de travailler et à se doter d'une **application de gestion du conseil juridique**.

Pour une gestion plus efficace des dossiers, les applications de gestion du Conseil interne et l'Annuaire sont liées à l'outil intranet de la Caisse d'Épargne « Demandes Juridiques ». Au sein de cette application, une fonctionnalité innovante permet d'identifier systématiquement le demandeur, principalement sur son nom et sur son rattachement fonctionnel dans l'entreprise ; ces informations sont ensuite intégrées automatiquement dans le module Conseil lors de la création par le juriste de la fiche associée à la demande.

Par conséquent, le nombre de dossiers s'est accru (augmentation de 500 nouveaux dossiers traités sur un an) dans le cadre d'un projet plus large de dématérialisation des dossiers. Les dossiers bénéficient d'une complétude des pièces et documents joints, d'une bonne traçabilité des interventions et d'analyses statistiques donnant une vision globale de la valeur ajoutée du service.

www.caisse-epargne.fr



L'association AFNOR et ses filiales constituent un **groupe international** au service de l'**intérêt général** et du **développement économique**. Il conçoit et déploie des solutions fondées sur les **normes**, sources de progrès et de confiance.

Il est organisé autour de 4 grands domaines de compétences : la **normalisation**, la **certification**, l'**édition de solutions et services d'information** technique et professionnelle et la **formation**.

Pour la gestion de l'ensemble des documents contractuels, AFNOR souhaitait optimiser et renforcer la sécurité contractuelle de ses processus internes tout en supprimant à terme l'utilisation du papier pour des raisons notamment environnementales et économiques. Outre l'aspect purement technique, le groupe AFNOR souhaitait aussi pouvoir s'appuyer sur un outil permettant d'accompagner les échanges entre les fonctions support et les fonctions opérationnelles afin d'assurer un lien constant, une capitalisation et une traçabilité.

À cette fin, le groupe AFNOR s'est équipé d'une application unique et sécurisée de gestion du cycle contractuel complet, de la phase de négociation jusqu'à l'exécution. En complément, Legal Suite a installé Legal Business Act®, un module permettant d'automatiser la génération d'actes et de contrats en toute sécurité.

Quelques exemples, non limitatifs, de documents contractuels concernés :

- Contrats commerciaux (vente, achat, distribution avec les clients et/ou les fournisseurs) ;
- Contrats d'édition ;
- Contrats de partenariat ;
- Contrats Grands Comptes ;
- Accord de confidentialité ;
- Conventions publiques ;
- Conditions générales de vente.

www.afnor.org

Trophée Spécial 15 ans



Le Groupe SNCF propose une offre complète de solutions de mobilité, grâce à ses cinq métiers et **240 000 collaborateurs** dans **120 pays**. SNCF couvre **5 métiers** : SNCF Réseau, SNCF Voyageurs, Keolis, SNCF Logistics et SNCF Immobilier. Son chiffre d'affaires 2014 s'élève à **27 milliards d'euros**. SNCF est notamment présente dans les domaines du transport de voyageurs, du transport de marchandises et réalise la gestion, l'exploitation et la maintenance du réseau ferré national dont elle est propriétaire.

Dirigée par Philippe Mettoux, la Direction Juridique Groupe de la SNCF compte plus de 300 juristes positionnés comme **partenaires d'affaires** des clients internes opérationnels et dirigeants pour veiller aux intérêts du groupe.

Historiquement, les missions de la Direction juridique s'articulaient autour de 3 axes :

- **Conseil juridique** permanent, en amont, auprès de tous les acteurs de l'Entreprise et du groupe, pour éclairer leurs choix stratégiques, et identifier puis maîtriser les risques éventuels.
- **Conduite des procédures** pour l'Entreprise et ses agents devant toutes les juridictions et autorités administratives indépendantes.
- **Veille, communication, sensibilisation et formation** auprès de l'ensemble des services de la SNCF et du groupe sur les questions juridiques.

En 2002, l'outil Legal Suite nommé « JADE » a été implanté en vue de recenser et dématérialiser les dossiers, suite à la décentralisation partielle de la fonction juridique avec la création d'entités juridiques régionales de proximité.

En 2008, Le projet « JADER » (Juridique Application et Documents Electroniques Rénovés) a eu pour triple objectif le développement d'une application destinée à être tout à la fois :

- **Outil de recensement et d'identification des dossiers** (Contentieux et Consultations) traités par les juristes sur l'ensemble du territoire.
- **Outil de gestion des Contentieux et Consultations** (suivi des procédures, alertes...).
- **Outil de partage des connaissances et des documents.**
- **Outil de pilotage de l'activité juridique** à travers des reportings internes à l'activité et pour

nos clients internes.

Ce Système juridique global adapté aux besoins spécifiques de la Direction, comprend les modules : Contentieux, Consultations, Décaissement, Pilotage et Administration. Ergonomique, évolutif et sécurisé, le progiciel lui permet d'avoir une vision d'ensemble et de piloter l'activité juridique, y compris dans les entités régionales. Il procure au management des indicateurs clés sur le nombre de dossiers gérés, les consultations prises en charge, de litiges en cours... ainsi que la charge de travail des collaborateurs.

Chiffres clés du projet :

- 243 collaborateurs utilisateurs
- 2 859 nouveaux dossiers contentieux ouverts dans l'année
- 3751 consultations en cours
- 2699 nouvelles consultations ouvertes dans l'année